

Châteauguay



AVIS PUBLIC

TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE POUR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS P-Z-3001-121-24 ET P-Z-3400-32-24

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et les organismes intéressés que lors de la séance ordinaire tenue le 15 avril 2024, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté les projets P-Z-3001-121-24 modifiant le règlement de zonage Z-3001 visant à ajouter des normes pour les quais et les abris à bateaux et P-Z-3400-32-24 modifiant le règlement relatif aux permis et certificats Z-3400 visant à ajouter un nouveau certificat d'autorisation pour les quais et les abris à bateaux.

Une assemblée publique se tiendra le 1^{er} mai 2024 à 19 h, à la salle du Pavillon de l'île située au 480, boulevard d'Youville, à Châteauguay.

Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par ce dernier expliquera ces projets de règlements, les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement P-Z-3001-121-24 ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la Ville de Châteauguay.

En résumé, le projet de règlement a pour but d'ajouter des normes pour l'installation des quais dans le règlement de zonage Z-3001.

Le projet de règlement P-Z-3400-32-24 ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la Ville de Châteauguay.

En résumé, le projet de règlement a pour but d'ajouter un nouveau certificat d'autorisation pour les quais et les abris à bateaux.

Châteauguay



Toute personne intéressée peut consulter ces projets de règlements, l'ensemble des dispositions ainsi que la description ou illustration de l'ensemble des zones de la Ville, à la réception de l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Châteauguay, ce 23 avril 2024.

La greffière adjointe,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Monaco', written in a cursive style.

Rebecca Monaco, avocate



**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC
DE LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE
POUR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS
P-Z-3001-121-24 ET P-Z-3400-32-24**

Je soussignée, Maître Rebecca Monaco, agissant en ma qualité de greffière adjointe de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 23 avril 2024, le présent avis public de la tenue d'une assemblée publique pour les projets de règlements P-Z-3001-121-24 modifiant le règlement de zonage Z-3001 visant à ajouter des normes pour les quais et les abris à bateaux et P-Z-3400-32-24 modifiant le règlement relatif aux permis et certificats Z-3400 visant à ajouter un nouveau certificat d'autorisation pour les quais et les abris à bateaux, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 23 avril 2024, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 23 avril 2024.

La greffière adjointe,

Rebecca Monaco, avocate